

Commune de

MONFLANQUIN

BULLETIN MUNICIPAL N°38



UN VILLAGE, UNE COMMUNE, UNE HISTOIRE

TOUR DE FRANCE

Tour de France le 11 juillet

page 3

COMMERCES

Du nouveau

page 6

CARTES D'IDENTITÉ ...

Cartes d'identité et passeports

page 8

p 2 EN BREF

- La Légion d'Honneur pour Patricia PIGNON-VIVIER
- Le congrès des Plus Beaux Villages de France

p 3 ÉDITO

- Un été dans les « starting-blocks »
- Tour de France

p 4 et 5 DU CÔTÉ DES ASSOS

- Le coin des assos
- Sport
- Culture et patrimoine
- Solidarité

p 5 DU CÔTÉ DES ÉCOLES

- Projets

p 6 COMMENT VONT NOS ARBRES

p 6 BRÈVES COMMERCIALES

p 7 LE MOT DE LA MINORITÉ

p 7 ÉTAT CIVIL

p 7 CIMETIÈRES

- Procédure de reprise de concessions

p 8 CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS, SUBVENTION FAÇADES ET MENUISERIES, TRAVAUX DANS LA BASTIDE, STATIONNEMENT, TOUR DE FRANCE

HORAIRES DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Samedi : 9h -12h

Vos élu(e)s vous reçoivent :

- Madame le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous à la mairie.

Place des Arcades - 47150 Monflanquin
05 53 36 40 05
mairie@monflanquin.fr
www.monflanquin.fr

En bref



LA LÉGION D'HONNEUR POUR PATRICIA PIGNON-VIVIER

Le 2 mars 2024, Chantal ROCHE médecin en chef du service des armées a décoré Patricia PIGNON-VIVIER médecin lieutenant colonelle au centre d'intervention et de secours de Monflanquin.



De gauche à droite
C. GONZATO-ROQUES
D. BALSAC
S. BERN
N. FOUNAUD-VEYSSET
A. DEVILLIERS
J-J. CAMINADE
© P. BERNARD-LPBVF



Congrès des Plus Beaux Villages de France
© P. BERNARD-LPBVF

CONGRÈS DES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE



GRIGNAN le château © MAIRIE

Info
En bref

Informations et animations sont consultables sur :
• www.monflanquin.fr
• l'application CITY ALL
• les panneaux lumineux

ÉDITO

Printemps 2024, les saisons se succèdent et les années filent. Si je me retourne, je me rends compte que je n'ai pas vu passer cette dernière décennie. Notre commune a avancé, de nombreux projets ont vu le jour même si, comme je me plais à le dire, le temps administratif ne correspond pas au temps des élu(e)s.

Je remercie Maryse PAGES qui a fait valoir ses droits à la retraite pour ses années passées au service de notre collectivité.

Janouille fête cette année ses 30 ans et les festivités vont s'enchaîner. Dès ce mois de mai, nous aurons une belle animation musicale.

Les évènements récurrents qui ponctuent nos étés sont déjà dans les « starting-blocks ».

La saison sportive aura à nouveau été très belle pour nos équipes locales ou "4 cantonales". Pour celles et ceux qui ne le savent pas encore, le Tour de France passe cette année à Monflanquin. Nous préparons ce 11 juillet et je remercie toutes les associations et toutes les personnes qui vont nous accompagner pour cette journée très particulière.

Nous sommes allées à Grignan, Christine GONZATO-ROQUES et moi-même pour le congrès de l'association des Plus Beaux Villages de France, les 5 villages labellisés du Lot et Garonne étaient représentés et Stéphane BERN en était l'invité d'honneur.

Nous avons accueilli avec plaisir, (et par grand vent ce 27 avril !), l'assemblée générale de la fédération des bastides de Nouvelle-Aquitaine.

Le 25^{ème} tournoi de foot des vétérans des Plus Beaux Villages de France, très belle manifestation sportive et conviviale, a eu lieu cette année à Monflanquin du 9 au 11 mai, 17 équipes accueillies sous un magnifique soleil ! Merci à l'association des vétérans du foot !

La météo pour la moins capricieuse rend nos paysages magnifiques ce printemps, les couleurs et leurs nuances, les arbres et les cultures dessinent une campagne magnifique.

Monsieur Carnaval, personnage peu banal comme il se doit, a même réussi ce 5 mai à prendre les flammes avant la pluie !

Un rappel important, les élections européennes ont lieu ce 9 juin 2024, les bureaux sont ouverts de 8h à 18h, à la salle d'Aquitaine, place des arcades, comme habituellement.

Nous essayons, localement, de ne laisser tomber personne, d'accompagner au mieux chacune et chacun. Si nous voulons de la cohésion et continuer à avancer, c'est clairement un moyen beaucoup plus efficace que d'opposer les uns aux autres, que ce soit au niveau national ou européen.

Que cette saison estivale vous soit, à toutes et tous, la plus apaisée et festive possible !

Nathalie FOUNAUD-VEYSSET



Un grand merci à Maryse PAGES
© MAIRIE



LE TOUR DE FRANCE : D'HIER A AUJOURD'HUI...

Théodore JOYEUX, coiffeur à Castillonnès, cycliste amateur et inspirateur du Tour de France

En 1895, huit ans avant la première édition du Tour de France, un coureur amateur entreprit de réaliser une Grande Boucle en solitaire. Retour sur l'histoire de ce coureur amateur, Théodore JOYEUX, un peu oublié des annales du cyclisme.

Novembre 1902, le journaliste Géo LEFÈVRE, responsable de la rubrique cyclisme, souffla l'idée d'une course révolutionnaire. Pourquoi ne pas organiser une course à étapes de près de trois semaines, qui relierait les grandes villes de l'Hexagone : un tour de France ?

Ainsi, le 1er juillet 1903, un peloton d'une soixantaine de coureurs s'élançait de Montgeron en banlieue parisienne pour une boucle de 2 428 kilomètres, en seulement six étapes, via Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux et Nantes avant un retour à Paris. La course est remportée par le Français Maurice GARIN, qui entre ainsi dans l'histoire du cyclisme.

Pourtant il n'est pas le premier à avoir effectué un tel périple. En effet, huit ans auparavant, un coureur amateur a lui aussi parcouru un tour de France à vélo, la première circonvolution hexagonale homologuée.

Nous sommes le 11 mai 1895, Théodore JOYEUX, 30 ans, s'élançait dans ce défi hors du commun pour l'époque : parcourir près de 5 500 kilomètres en 19 jours consécutifs, soit une moyenne de 289 kilomètres quotidiens, à une époque où les routes ne sont pas aussi carrossables qu'aujourd'hui.

Né le 19 novembre 1865 à Tonneins en Lot-et-Garonne, Théodore JOYEUX est coiffeur et ouvre son salon à Castillonnès. À cette époque où la bicyclette fait ses premiers tours de roues, le jeune homme se prend de passion pour cet engin et commence à s'entraîner sur son temps libre et à participer à des courses organisées dans sa région.

En 1891, il devient champion départemental et s'engage sur les plus grandes courses de France. Sa réputation de coureur de fond n'est plus à faire, mais malgré ses performances et ses places d'honneur, il approche la trentaine et les sponsors préfèrent faire signer des coureurs plus jeunes.

Un fabricant parisien – les cycles Métropole – va pourtant faire appel à lui pour promouvoir sa nouvelle machine, l'Acatène (du latin a – catena : sans chaîne). Contrairement aux bicyclettes de marques concurrentes, la transmission entre le pédalier et la roue arrière s'effectue par un jeu d'engrenages. JOYEUX et son endurance vont devenir un moyen de communication et de promotion pour cette firme française !

Enfin, JOYEUX a réussi son pari, salué par les médias. [...] « Justice étant rendu au vaillant recordman, le public doit considérer la machine qui a pu suffire à pareille tâche. Il s'agit de l'Acatène-Métropole ! »

Après cet exploit, JOYEUX empoche la somme de 2 200 francs (l'équivalent de plus de 8 000 euros en 2021), une timbale en argent et une bicyclette. Il jouit d'une réputation grandissante et devient l'ambassadeur officiel de la marque.

Merci à Pierre SICAUD, Maire de Castillonnès.

Le coin des assos

Coutumiers du site internet de la commune, vous avez pu constater le toilettage de la rubrique « Le coin des assos » !

En effet, outre l'annuaire actualisé régulièrement grâce aux informations fournies par les responsables associatifs, vous y trouvez tous les documents nécessaires à la vie associative notamment les formulaires de demande de subvention (fonctionnement et /ou événement exceptionnel), les conventions d'utilisation des salles, le règlement ainsi que le contrat républicain qui posent le cadre à respecter pour s'inscrire dans le paysage associatif monflanquinois.

L'équipe municipale est très attachée à la richesse et la diversité du tissu associatif de la commune.

Les équipements mis à disposition, les compétences et le temps des agents municipaux mobilisés ainsi que le budget alloué aux associations attestent de l'engagement de vos élus malgré un contexte budgétaire contraint.

Nous demandons en retour aux acteurs associatifs de continuer à « jouer le jeu » pour faciliter la gestion quotidienne : réserver les salles et les équipements suffisamment tôt, rendre les clefs après usage, fournir les documents nécessaires à l'étude d'une éventuelle subvention (ne pas oublier de faire figurer sur le budget les avantages en nature, fluides, blanchisserie...) tout comme les renseignements demandés pour assurer une communication utile et efficace.

Bien entendu, nos relations s'établissent toujours dans un esprit de respect mutuel, de bonne entente et de convivialité !

Belle saison estivale à toutes les monflanquinoises et tous les monflanquinois ainsi qu'à nos visiteurs cosmopolites !!!!

Sport

Ça bouge au Tennis Club Monflanquin. Des travaux ont été effectués avec la remise en état des courts n°1 et n°2 et la transformation par procédé en béton poreux du court n°3. Ainsi le tournoi débuté le 17 mai, a pu se tenir dans les meilleures conditions.

Cette réalisation a été possible grâce à une participation financière du club (37%) et de la Mairie (63%).
Contact TCM : 06 82 03 49 25 / Co-présidents Pierrick CHAUMOND et Cédric SAVINIEN.



© L. DAROT

COUPE 47
DEMI-FINALE

MERCREDI 15 MAI
20H30
STADE MONDÉSIR
47150 MONFLANQUIN

AS LAUGNAC DÉPARTEMENTALE 3 VS MONFLANQUIN FC DÉPARTEMENTALE 1

Monflanquin football club, qualifié pour la finale de la Coupe 47 après sa victoire sur le score 2 à 1 contre une belle équipe de Laugnac... Rendez vous fin mai pour la finale !



© Société des courses de Monflanquin

Le dimanche 12 mai, la réunion hippique sur l'hippodrome de Coulon s'est déroulée sous une météo humide et a pu délivrer les 140 000 euros de prix avec une organisation parfaitement calée par les bénévoles.

A noter, une nouveauté, l'utilisation d'un drone pour le contrôle vidéo des courses, une aide pour les juges et les commissaires de course.



Vainqueurs du tournoi : équipe de Limeuil © A. TOVO

25^{ème} Tournoi des plus Beaux Villages de France à Monflanquin avec la participation de Barfleure, Charroux, Gordes, Hunsbach, Limeuil, Mittelbergheim, Penne d'Agenais, Riquewihr, Roussillon, Saint Suliac, Sainte Croix en Jarez, Séguret, Seillans, Semur en Brionnais, Villeréal et Yvoire.

Solidarité

Le comité du Secours Populaire de Monflanquin a pour principal objectif d'aider les personnes les plus démunies au quotidien.



Tous les samedis matins des colis alimentaires sont distribués aux personnes éligibles au dispositif (conditions de revenus) et aux personnes dites en situation « d'urgence ».

En 2023, 3 429 colis alimentaires ont été distribués dont 246 gratuitement.

Les produits alimentaires distribués sont issus de la dotation européenne, d'achats mutualisés avec la fédération d'Agen ainsi que des produits « à date courte » récoltés auprès de Casino à Monflanquin et d'Intermarché à Villeréal.

Le comité de Monflanquin dispose également d'un local qui permet la vente de vêtements, de bibelots, de vaisselle et dans une moindre mesure, faute de place, de mobilier. Ces ventes permettent d'acheter des produits notamment d'hygiène, qui sont distribués le samedi matin avec le colis alimentaire.

Nous tenons à remercier nos donateurs et tous les bénévoles qui grâce à leur disponibilité arrivent à mener à bien ces distributions hebdomadaires que ce soit en aidant aux distributions, en se rendant sur les différents points de collecte mais aussi en assurant les ventes au vestiaire !

Nous remercions tout particulièrement la Mairie de Monflanquin ainsi que le CCAS pour la mise à disposition des locaux mais également pour l'aide matérielle conséquente et leur soutien !

Geste solidaire : don de sang

A noter les prochaines dates de don de sang :

- ▶ lundi 22 juillet
- ▶ lundi 14 octobre

Rendez-vous à la salle des fêtes de 9h à 13h.



Culture

Du nouveau à la MJC. Intégrez le programme national LIRE ET FAIRE LIRE

Vous avez plus de 50 ans et lire des histoires aux enfants vous plaît !

Contactez la MJC de Monflanquin : mjcmflanquin@gmail.com ou au 06 88 28 79 58

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES BASTIDES D'AQUITAINE

Monflanquin a accueilli l'Assemblée Générale de la Fédération des Bastides d'Aquitaine samedi 27 avril. Cette fédération regroupe les communes adhérentes aux 5 associations départementales (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées Atlantiques). Étaient représentées 39 bastides sur 68 que compte la fédération. La journée a débuté par la réunion statutaire, suivie par un repas convivial puis la visite au Musée des Bastides et la déambulation commentée de Janouille. Si de nombreux participants connaissaient notre bastide, certains l'ont découverte et ont souligné son riche patrimoine.

La Fédération des Bastides d'Aquitaine a pour objet l'étude et la mise en œuvre d'actions dont le but est la meilleure connaissance du phénomène bastide et la mise en valeur de leur patrimoine. Le projet actuel qui se poursuivra en 2024 est la "Route des Bastides", ambitieux programme de communication soutenu par la région Nouvelle-Aquitaine et les conseils départementaux.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Les projets vont bon train au niveau des écoles...

C'est sur le thème du cirque que l'ensemble des classes de l'école maternelle a imaginé le spectacle présenté à la salle des fêtes le vendredi 24 mai afin de surprendre le public avec différentes danses ou démonstrations de travail sur l'équilibre ! La diffusion des compositions musicales réalisées avec la « machine sonore » de Pierre-Mary GIMENEZ a conclu la représentation.

Du côté de l'école élémentaire de la Bastide, « l'arbre » est resté le thème commun et différentes sorties en lien avec le sujet ont eu lieu ce mois de mai 2024.

Le projet de « reproduction vivante » du tableau de Brueghel « jeux d'enfants » est également en préparation à l'occasion des 30 ans de Janouille.

L. DAROT



Jean ROCHER et le tableau de Brueghel © J. MONTURET

Julie MONTURET, maîtresse des CE1 explique que lors de la visite de Jean ROCHER dit « Janouille » le mardi 9 avril, les enfants ont, dans un premier temps, découvert le tableau d'origine. Il a été décrit en commun puis chaque enfant a choisi un personnage qu'il incarnera sur la place des arcades le 28 juin 2024. La première « reconstitution » qui avait eu lieu en 1999 leur a également été présentée.

COMMENT VONT NOS ARBRES

En 2016, un inventaire de 1 291 arbres a été effectué dans le cadre d'un plan de gestion différenciée. La majorité des arbres va bien. Mais comme tout être vivant, certains vieillissent et d'autres comme les chênes, sont sous surveillance (capricorne).



© M. CANCE

Les agents des espaces verts de notre commune assurent leur suivi (état des lieux régulier) et interviennent sur les arbres qui présentent un danger pour la sécurité :

- ▶ Élagage des branchages morts des 4 sophoras de la place du Cap del Pech fait par un élagueur professionnel.
- ▶ Abattage des arbres sénescents ou malades (3 érables derrière le gymnase et un sophora dans la petite cour à côté de l'école élémentaire) réalisé par nos agents.

A l'automne, ils assureront la replantation des arbres avec des essences de taille raisonnable ; en effet les arbres à haut jet nécessitent un entretien beaucoup plus régulier et les coupes importantes peuvent les fragiliser.

Pour effectuer ce choix d'essences, il est nécessaire de tenir compte de critères précis, tels que l'environnement, les autres végétaux ou les constructions proches et bien sûr les conditions climatiques actuelles.

Par ailleurs, nous souhaitons continuer de nouvelles plantations comme celles réalisées derrière le bi-cross, dans le pré face à la pétanque ainsi que les 15 arbres plantés en 2023 dans le cadre « un enfant, un arbre ».

Cette opération va d'ailleurs être renouvelée cette année !

Marie CANCE

BRÈVES COMMERCIALES



© A. DOMINIQUE

Double tendance boutique de prêt à porter hommes, femmes, rayon grandes tailles et service de retouches a ouvert le 23 mai. **Régine PEREZ** vous y accueillera.

Contact : 05 53 36 37 64

© A. DOMINIQUE

Loc'events, Adeline PORTE propose de la location d'équipements, des décorations pour vos événements. **Contact : 06 07 18 43 13**

BRÈVES COMMERCIALES

Au 14 bis rue Sainte-Marie **Sabine DUGARRY** a ouvert son cabinet de sophrologie caycéenne. Des séances individuelles et de groupe sont proposées sur rendez-vous. Elle pratique aussi des séances de Yi-Jing, technique ancestrale chinoise d'accompagnement personnel dans le but de « mieux habiter ».

Contact : 06 37 14 68 73



© A. DOMINIQUE

Arrivée depuis peu sur la commune en provenance du nord au 1159 chemin de Secrétaire **Mélanie COULON** a ouvert son centre le 2 avril « Cynoloisirs de la Bastide ». L'éducatrice et « comportementaliste canin » propose des séances au centre ou à domicile sur rendez-vous.

Contact : 06 23 89 15 60



© A. DOMINIQUE

Installé depuis plusieurs mois, 16 route du Lidon, **Jérôme CHAVAGNAC** entreprise **TB 24-47** réalise tous travaux de maçonnerie ou rénovation sur la région.

Contact : 06 69 77 87 06



© L. DAROT

LE MOT DE L'OPPOSITION

Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté contre le budget, car il existe trop d'incertitudes sur les éventuelles subventions qui devraient venir soutenir financièrement les différents projets en cours.

Cela fait presque 2 ans que nous évoquons la création d'un City Park pour notre jeunesse. Aucune réunion de concertation n'a eu lieu. Cependant et dans la précipitation, la majorité a voté une demande de subvention sur des bases établies trop rapidement à notre sens.

Cet été sera riche en événements culturels et sportifs. Nous espérons qu'une bonne communication permettra à tous de pouvoir partager ces moments.

Nous restons solidaires des commerçants, artisans, professions libérales et des agriculteurs, en s'entraidant vers une responsabilité collective face aux défis environnementaux.

Nous vous souhaitons de passer une bonne saison estivale en espérant que la météo soit de la partie...

Bien à vous,

Philippe FURLAN
Lisane DE JONGE
Éric SARRAZI
Laurence MARQUIS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

THOMAS Lilas, Michèle, Clotilde le 20/03/2024

MARIAGES

WALKER Keith, David, Gordon et CUADRADO Sabrina, Irène le 27/01/2024
BOUTY Gilles et TRANIER Sandra, Simone, Jacqueline, Christiane le 05/04/2024
ARNAUD Jérôme, Patrick, Gérard et ROUSSET Sophie le 11/05/2024

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

RICHARD Myriem, Aïcha, Louise veuve MALEY (1949) le 26/01/2024
BURLAN Edwige, Thérèse veuve LAVAL (1937) le 30/01/2024
REIGNE Léo, Simon, Adrien (2000) le 05/02/2024
BASTIANEL Eleonora, Giuseppina (1932) le 11/02/2024
RIVIERE Laurent (1965) le 12/02/2024
OLLIVIER Paulette, Marie, Albertine épouse LOMPECH (1936) le 21/02/2024
HENRY Serge, Gilbert (1942) 04/03/2024
PRIOD Thérèse veuve DOMINIQUE (1922) le 14/03/2024
LUCAS Fabrice, Michel (1967) le 23/03/2024
MAURY Jean (1941) le 30/03/2024
TREILLE Jacqueline, Marie, Thérèse veuve MARQUIS (1923) le 05/04/2024
NOËL Camille, Alfred, Marie, Louis (1934) le 05/04/2024
GASSIAN Lucienne, Pierrette (1926) le 12/04/2024
JULLIOT Marie, Ange, Thérèse, Augustine veuve BRAZZOROTTO (1929) le 23/04/2024
ENCOGNÈRE Yvonne veuve BOUCHAREL (1923) le 27 avril
FAVAL Serge (1944) le 30/04/2024

CIMETIERES

Une concession est un emplacement dans un cimetière qui a fait l'objet d'un acte d'achat auprès de la Mairie. De ce fait, le concessionnaire et ses ayants droit ont **des droits à l'inhumation et des devoirs d'entretien**.

Une concession est à différencier d'une sépulture en terrain commun qui, elle, est sans acte d'achat.

PROCÉDURE de REPRISE de CONCESSIONS SUPPOSÉES en ÉTAT D'ABANDON

Depuis 6 ans, des recherches importantes sont faites pour mettre nos fichiers « cimetières » à jour en identifiant les personnes inhumées et en notifiant les ayants droit.

A ce jour, nous avons aussi fait le constat de **nombreuses concessions en état d'abandon**, absence d'entretien, végétation, dégradation, vue déplorable et parfois indécente.

L'état de ces concessions nuit au respect de ces lieux.

Une délibération a été prise en conseil municipal le 10 avril 2024 en vue de cette procédure de reprise. Elle va durer un an et sept mois à partir du 17 mai 2024, ponctuée par de nombreux affichages à la mairie et aux portes des cimetières et ce, à des périodes bien définies.

Cette année, sont concernés par cette procédure, l'ancien et le nouveau cimetière de MONFLANQUIN et celui de CORCONAT.

La liste des concessions en état d'abandon sera envoyée à la Préfecture et Sous-Préfecture et sera toujours consultable en Mairie.

Une information sera effectuée par voie de presse, radio locale et sur le site de la Mairie.

Chaque concession supposée en état d'abandon sera indiquée individuellement par un petit panneau portant le numéro de la concession. **Nous invitons toute personne en lien direct ou non, à prendre contact avec la Mairie.**

Très important :

La procédure de reprise pourra être interrompue dès que la famille ou les personnes en lien avec cette sépulture prendront contact avec la Mairie en s'engageant à remettre rapidement la concession en bon état d'entretien.

Dans le cas contraire, Madame le Maire pourra, à la fin de la procédure, saisir le conseil municipal afin d'acter la reprise des concessions.

Je reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Marie CANCE
05 53 36 40 05
cimetieres@monflanquin.fr

LES CARTES D'IDENTITÉ ET LES PASSEPORTS

A compter du 3 juin, la Mairie de Monflanquin vous accueille, uniquement sur rendez-vous, pour le renouvellement ou l'établissement de vos cartes d'identité et passeports.

A compter de 6 mois avant la date d'expiration qui figure sur votre titre, vous pouvez engager cette démarche. Vous êtes ainsi certain d'avoir votre titre à jour lorsque vous en avez besoin !

La pré-demande en ligne de passeport ou de CNI, <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>, ne dispense pas de se déplacer personnellement pour déposer la demande en Mairie. C'est une mesure de sécurité pour éviter l'usurpation d'identité.

TRAVAUX DANS LA BASTIDE

Interdiction de travaux dans le bourg de Monflanquin pendant l'été.

Considérant que l'importance de fréquentation touristique de Monflanquin pendant les mois de juillet et août multiplie les risques d'accidents occasionnés par les travaux réalisés dans les rues du bourg.

Considérant la nécessité d'assurer le bon ordre et la sécurité publique pendant cette période, tous les travaux dans le bourg sont interdits, chaque année, du **15 juin au 15 septembre**.

Toutefois, en cas d'urgence dûment motivée, des autorisations exceptionnelles pourront être délivrées expressément par le Maire de Monflanquin.

SUBVENTION FAÇADES ET MENUISERIES

La commune de Monflanquin a modifié son régime de subvention pour la rénovation des façades des bâtiments situés dans le cœur de bourg.

En effet, afin de contribuer à l'embellissement du village, il est important de soutenir les initiatives des propriétaires pour la rénovation de leur bien.

Dorénavant, la commune attribue une subvention de 25% du montant TTC des travaux pour la façade et pour les menuiseries, avec un maximum de 1 500 euros par dossier.

Les propriétaires devront avoir eu, auparavant, toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires.

La ou les subventions seront versées si les travaux sont conformes à l'arrêté d'urbanisme et aux prescriptions le cas échéant.

STATIONNEMENT PLACE DES ARCADES

Stationnement interdit sur la place des Arcades, circulation côté rue Saint Pierre du 1^{er} juin au 30 septembre.

TOUR DE FRANCE 11 JUILLET

Circulation interdite le 11 juillet de 12h à 18h sur tout le trajet (infos à la Mairie).

FRANCE SERVICES

Bureau de Monflanquin

32 rue de l'Union
47150 MONFLANQUIN

05 53 36 60 70
france-services@monflanquin.fr

Permanences
Mardi / Jeudi / Vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Bureau de Cancon

Mairie - 1 avenue du Quercy
47290 CANCON

05 53 01 60 24
france-services@monflanquin.fr

Permanences
Lundi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 17h

ESPACE NUMÉRIQUE & COWORKING

32 rue de l'Union, carrérot B. Palissy
05 54 01 02 15
espacenumerique@monflanquin.fr

Les missions de l'espace numérique

- Accès Internet haut débit pour tous
- Formations et Ateliers
- Assistance personnalisée
- Projets collaboratifs et innovations



L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE COMMUNE

La mairie de Monflanquin vous informe en temps réel sur votre Smartphone : actualités, événements, travaux

